

**Entre Bièvre et Rhône
Communauté de communes
Madame la Présidente
Service urbanisme
Rue du 19 mars 1962
38556 Saint Maurice l'Exil Cedex**

Réf : Service Aménagement
SF

Moirans, le 3 février 2023

Le Président,

Siège Social
34 rue du Rocher de Lorzier
ZA Centr'Alp
38430 Moirans
Tél. : 04 76 20 67 11
Email : accueil@isere.chambagri.fr

Objet : Avis Révision du PLU Ville Sous Anjou

Madame la Présidente,

Vous nous avez transmis pour avis le projet de Révision du PLU de Ville Sous Anjou, arrêté par délibération du 24 octobre 2022. Nous avons pris connaissance du dossier et nous vous adressons par la présente notre avis.

Vous avez effectivement recensé les exploitations agricoles dont le siège est sur la commune avec leur projet d'évolution pour certaines. Cependant, des bâtiments agricoles sont recensés en zone UCn pour laquelle le règlement écrit interdit les constructions des exploitations agricoles. Aussi, dans ces conditions leur évolution pourrait s'en trouver bloquée.

Aussi, dans ces conditions, nous vous demandons de prendre en compte dans le règlement écrit une disposition spécifique pour l'évolution de ces bâtiments agricoles. Si cette disposition est prise, alors notre compagnie pourra émettre un avis favorable. Dans le cas contraire, nous ne pouvons accepter ce règlement et notre avis est défavorable.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Claude DARLET

